

Luchon, 24 juin 1882

Mon cher ami,

C'est de Luchon que je réponds à votre lettre. Nous
retrouvons demain au soir à St Gaudens.

Pour moi, vous le savez, vous avez l'autorisation
de fouiller deux tumulus d'Avezac-Prat; il vous
faut aussi le consentement de M. Piéte.

Nous avons une autorisation écrite de M. le
Maire d'Avezac. Je pense que vous présentant
en votre nom, on ne vous fera pas de difficultés,
pourvu que la municipalité soit la même.

Je vous ai dit, probablement que nous sommes
en contestation avec M. Desphin Carrère,
de Heches, qui, se prétendant propriétaire
d'une partie importante des tumulus, nous
a fait promettre par écrit de lui donner
un tiers des objets trouvés. Or, il nous a
trompés; il n'est propriétaire de rien ou de

de presque rien. M. Piette est d'avis de
ne lui rien donner. Quoiqu'il ait
abusé de notre bonne foi, je crois, au
contraire, qu'il faudrait lui faire une
part. Notre engagement envers lui
porte sur toutes les fouilles, que nous pourrions
faire dans les tumulus d'Arzac, de
Capvern, Vilhouse, etc. Si donc vous
faîtes des fouilles, en notre nom et que
nous soyons tenus de donner un tiers
des objets trouvés à M. Carrère, vous
aurez, vous aussi, à donner un tiers.

Li-joint une autorisation écrite.
Envoyez-la vite à M. Piette, pour qu'il
y mette sa signature. Je n'y parle
pas des droits, d'ailleurs, éventuels, —
de M. Carrère, pour ne pas compliquer

la situation, mais vous êtes averti.
 Bien entendu que les deux autres tiers resteront votre propriété.
 Mercredi prochain, jour de St Pierre,
 est la fête de mon père. Nous la
 célébrons au chalet de Charabide (dîner
 à 7 heures du soir, champagne coulant
 à flots, feux de bengale et le reste).
 Vous pourriez arriver mercredi, pour être
 des nôtres. — Moi, je ne pourrai
 quitter St Gaudens que jeudi soir
 ou vendredi matin. Vous pourriez, prendre
 le devant, j'irai vous rejoindre. Nous
 pourriez faire vos fouilles, vendredi et
 samedi, et rentrer dimanche matin.
 Si vous le voulez, vous pourriez commencer
 vos fouilles, 1 ou 2 jours plus tôt, ou
 bien les prolonger comme il vous plaira.
 Ayez vite le consentement de
 M. Pieth et télégraphiez-moi. Je

Je serai pour vous tout ce qui sera
en mon pouvoir.

Je viens de recevoir une lettre de
notre ami M. Begouin; il me parle
longueusement de vous et est peiné de votre
silence: vous n'avez pas encore répondu
à sa lettre. Il me charge ^{confidentiellement} de
tâcher de savoir le motif de votre
silence; mais je vous dis tout franchement
la chose. La lettre de M. Begouin ne
vous est pas parvenue, sans doute. Écrivez-
lui; il est sincèrement votre ami. Il
me dit qu'il serait désolé de vous
avoir de plus. N'oubliez pas que je
vous dis tout ceci confidentiellement.
Je vous montrerai, d'ailleurs, la lettre
de cet homme de cœur et d'esprit.

Offrez, je vous prie, mes respectueux
hommages à Madame Cartault.

Tout à vous *Jules*

Je viens de découvrir une inscription qui a une grande importance
au point de vue militaire et géographique.